

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL 6 JUIN 2017 À 18 HEURES**

Avis vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, convoquée par M. Denis Lapointe, maire, aura lieu à la salle des délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, le mardi 6 juin 2017, à 18 heures, afin que les points suivants soient pris en considération :

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

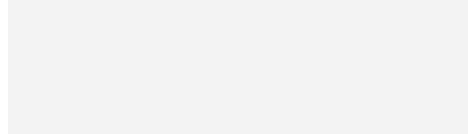
### **3. POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

- 3.1** Appel d'offres 2017-01 : rénovation des infrastructures du pôle institutionnel, phase I
- 3.2** Appel d'offres 2017-18 : aménagement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles
- 3.3** Appel d'offres 2017-21 : réfection de voirie sur le boulevard Gérard-Cadieux
- 3.4** Autorisations diverses pour la vente-trottoir dans le quartier Bellerive
- 3.5** Autorisations diverses pour la vente-trottoir lors des régates de Valleyfield
- 3.6** Autorisations diverses pour la vente-trottoir sur la rue du Marché
- 3.7** Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le remplacement d'un regard-puisard situé à l'intersection du boulevard Mgr-Langlois et de la rue Grande-Île
- 3.8** Entente 2017-05 avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield, relative à l'avancement d'échelon
- 3.9** Invitation à soumissionner 2017-ING-19 : construction d'un chemin d'accès dans le secteur est du parc industriel et portuaire Perron
- 3.10** Mandat de coordination à une firme d'ingénieurs pour les travaux de réparation de la conduite d'émissaire d'eau de refroidissement
- 3.11** Nomination au poste de contremaître au Service de l'environnement et des travaux publics
- 3.12** Nomination de l'administrateur général de la Société du Port de Valleyfield
- 3.13** Protocole d'entente avec Kayak Valleyfield relatif à la location d'embarcations à partir d'installations temporaires au marché public
- 3.14** Réponse à la demande pour peindre une murale sur les murs du bâtiment du Club nautique situé au 410, rue Victoria en vertu du Règlement 153 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Salaberry-de-Valleyfield ce 2 juin 2017



Alain Gagnon, MAP,OMA  
Greffier